



France Nature Environnement Vaucluse  
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS – Tél : 04 90 36 28 66  
Email : [fnevacluse@gmail.com](mailto:fnevacluse@gmail.com)  
Site : <http://fne-vaucluse.fr>  
N° Siret : 38871892600032-APE : 913 E



Comme une personne physique, une fédération peut rencontrer des obstacles sur un parcours qu'elle avait pourtant planifié. La maladie grave de sa présidente a nécessité pour FNE Vaucluse une réorganisation de sa gouvernance et de ses représentations. Avant de les évoquer, nous voulons redire tous nos vœux de complète guérison et de prompt retour parmi nous à Agnès Boutonnet.

2019 a donc été une année compliquée. Au sein du Conseil d'Administration les rôles ont été redistribués. La présidence m'a été confiée. Je l'ai acceptée pour un an, durée au-delà de laquelle la charge de la fédération n'était plus compatible avec des engagements personnels antérieurs.

Toutes les représentations dans les différentes commissions du département ont continué à être assurées par l'ensemble des administrateurs.

Malgré les difficultés, cette année ne s'est pas limitée à la gestion des affaires courantes. L'aurions-nous voulu, que l'actualité en matière d'environnement et d'aménagement, tant sur le plan national que départemental, ne l'aurait pas permis : élu lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2019, j'ai pris, avec le soutien fort de l'ensemble des administrateurs, mon rôle à cœur.

Notre fédération a ainsi procédé à des embauches, devenues nécessaires : le contrat de notre deuxième salariée a été pérennisé et, grâce au succès, récompensé nationalement, du World Clean Up Day, réalisé au sein de notre programme « Vaucluse Propre », nous avons eu le plaisir de pouvoir offrir un poste à une jeune femme découverte grâce à un stage.

La présence de services civiques, très importante au deuxième semestre, et l'investissement constant d'un administrateur, ont permis d'entamer le nettoyage des points noirs paysagers, inventoriés en 2018, de l'Espace Naturel Sensible des Plâtrières sur les trois communes de Pernes les Fontaines, La Roque sur Pernes et l'Isle sur la Sorgue. Il reste encore du travail, comme il en reste dans bien des actions conduites par FNE Vaucluse, dans des domaines aussi variés que la gestion des déchets, le dialogue avec les agriculteurs, la protection des cours d'eau, la qualité de l'air, la préservation du foncier non bâti, le maintien de la biodiversité, l'encadrement de l'hyper commerce....

Parmi les nombreux sujets que nous avons étudiés, soutenus et parfois combattus cette année, citons :

- Les SCoT de l'Arc Comtat Ventoux ou du Bassin de vie d'Avignon, les divers projets consécutifs à la fermeture des papeteries de Malaucène, le projet de réfection des digues de l'île de la Barthelasse, l'installation de radars sur la colline de Montmou ...
- Le projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux, l'installation de la centrale photovoltaïque O'MEGA1 développée par Akuo à Piolenc, le programme régional Zéro déchet plastique en Méditerranée, la poursuite du procédé Valame d'industrialisation de la décomposition des déchets amiantés...
- La serre agri-photovoltaïque de Villelaure, le poulailler industriel de Valréas, le motocross de Goult ...

Sur tous ces dossiers en cours ou sur les thématiques lourdes inhérentes au milieu dans lequel nous vivons, la parole de France Nature Environnement Vaucluse demeure nécessaire. Nous ferons en sorte qu'elle continue d'être entendue.

Alain AUBAUD  
Président de FNE Vaucluse

**21**

associations adhérentes

**5**

adhérents individuels

**11**

associations partenaires

**1 128**

adhérents affiliés par l'intermédiaire des associations

## **3 agréments départementaux**

Protection de l'environnement

Participation au débat public

Education nationale

RAPPORT MORAL.....	p.3
FNE VAUCLUSE en quelques chiffres.....	p.4
ASSOCIATIONS ADHERENTES.....	p.6
LA FÉDÉRATION.....	p.7
PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC.....	p.8
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.....	p.9
RÉSEAUX THÉMATIQUES.....	p.14
Gestion des déchets .....	p.14
Aménagement du territoire.....	p.17
Qualité de l'air.....	p.18
Risques industriels.....	p.19
Agriculture/ forêt.....	p.19
Energie.....	p.20
Eau.....	p.20
Biodiversité.....	p.21
JURIDIQUE.....	p.22
BILAN FINANCIER.....	p.24

# ASSOCIATIONS ADHERENTES

*L'union fait la force !*



Association pour la protection de l'environnement du Pays de Grignan et de l'Enclave des Papes



Association de Défense de l'Environnement Orangeois

Association de Défense Régionale Bédoin Ventoux

Association de protection du pays de Suzette

Association des Garrigues à Mazan et de la Lègue à Carpentras



Ecologie Citoyenne en pays cavaillonnais



Association de Défense de l'Environnement de la Confluence Aygues Rhône

Association Protection et Défense Mornas et massif d'Uchaux

Aux Cours d'Eaux-bignan

Bien vivre à Caumont

Bien Vivre aux Garrigues



Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement de l'Amiante



Comité Ecologique Comtat Ventoux



Défense et Promotion du Patrimoine Paysan

Culture et Paysages du Barroux

Les Riverains de La Gardi



Informer Débatte Ecrire Ecouter Sensibiliser



La Nesque Propre



Les Sorgues Vertes

Sauvegarde Environnement Entraigues

Sauvegarde du PATrimoine de Malaucène

## Président

Alain **AUBAUD** (Déchets / Amiante)

## Trésorier

Didier **SAINTOMER** (Eau)

## Vice-Président

Didier **SAINTOMER**

## Secrétaire

Michel **MARCELET**

## 9 administrateurs-trices...

Agnès **BOUTONNET** (Energie)

Alexandrine **MEYNAUD**

Mireille **RUAT**

Christine **ZACCONI**

Jean-Paul **BONNEAU** (Déchets / Energie)

Noël **LUCIA**

Jacques **PAGET** (Aménagement du territoire)

Jean-François **SAMIE** (Agriculture)

Jean-Pierre **SAUSSAC** (Eau / Déchets)

...qui interviennent sur les réseaux thématiques suivants



## 3 salariées

Chargées de mission Education à l'Environnement :  
 Marine **DEBREUIL**  
 Pauline **OLIVIER**  
 Marianne **ROUSSEIL**

## 5 spécialistes bénévoles

Fanny **FREY** (Santé)  
 Monique **MARCELET** (Site internet)  
 Christian **GUERIN** (Transports)  
 Pierre **VAQUE** (Carrières)  
 Nicole **BERNARD** (Biodiversité / Aménagement du territoire)

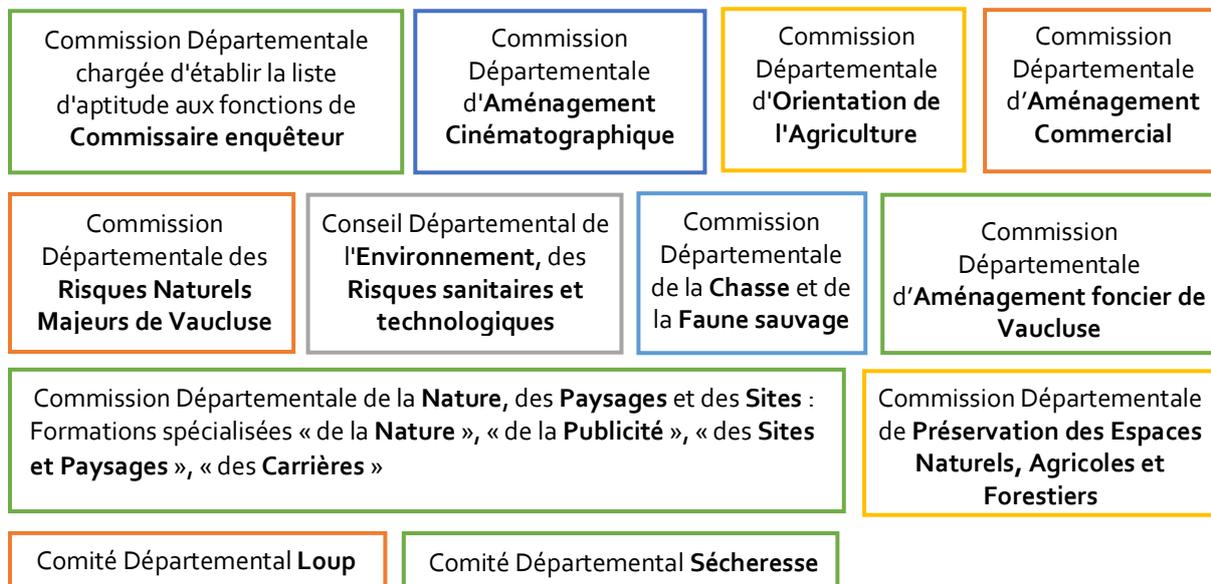
## 3 volontaires en service civique

Célia **DESNOYES** (Chargée de communication)  
 Enzo **DONATTI** (Chargé de mission World CleanUp Day)  
 Léo **PAUMARD** (Chargé de mission ENS les Plâtrières)

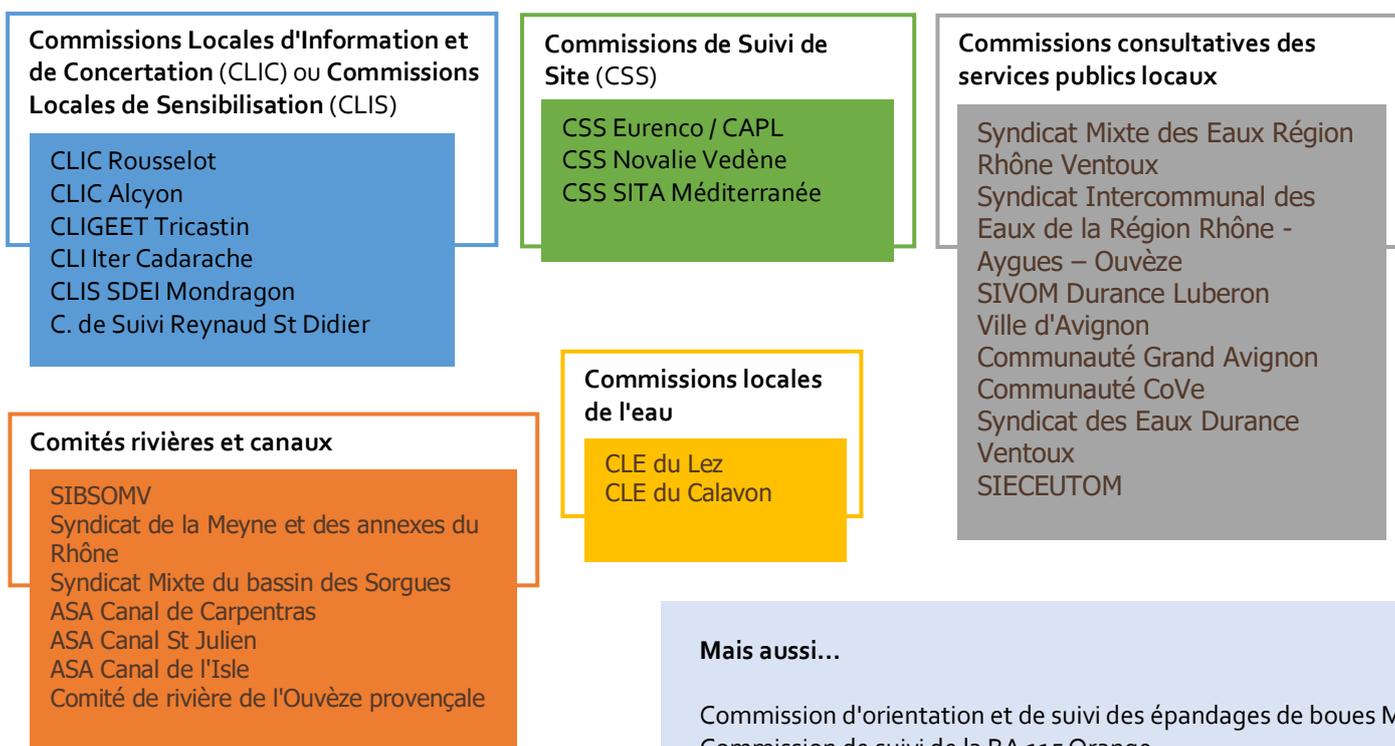
# Participation au débat public

Agréée au titre du Code de l'environnement, habilitée à participer au débat public, FNE Vaucluse porte la voix de l'environnement dans de nombreuses commissions départementales, locales ou de « suivi de site ».

## Commissions Départementales



## Commissions Locales



# Éducation à l'environnement

## AIR

### AtmoSud / Grand Avignon

A l'occasion de la mise en place d'un programme d'actions en lien avec la Loi sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur des ERP (Etablissements Recevant du Public) par le Grand Avignon, FNE Vaucluse s'est vue attribuer la charge de sensibiliser le personnel d'entretien des écoles de la Communauté d'agglomération par la structure coordinatrice du programme, AtmoSud. La plupart des communes ont donc pu bénéficier de ces actions, en étant sensibilisées à la qualité de l'air intérieur et aux pratiques actuelles recommandées.

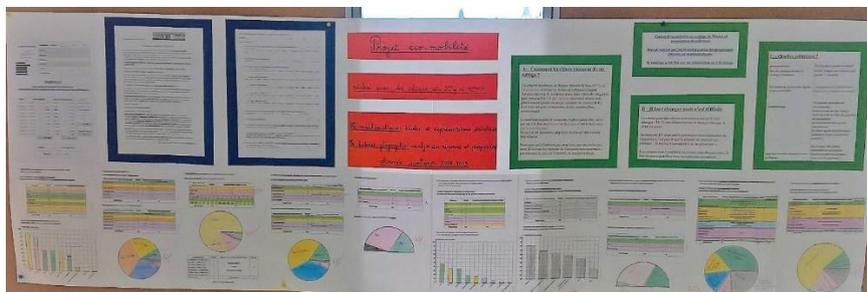
## ECOMOBILITE

### DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)



Dans le cadre de deux appels à projets du PRSE 2015-2021 (Plan Régional Santé Environnement), FNE Vaucluse a eu l'occasion de sensibiliser dans un premier temps, tous les élèves de l'école St Dominique de Mazan, ainsi que les élèves de 5<sup>e</sup> du Collège André Malraux, à l'écomobilité. Ces actions ont permis d'établir au travers d'ateliers, enquêtes et expositions, des suggestions d'améliorations en termes de mobilité, notamment auprès de l'ensemble des parents d'élèves des établissements, mais aussi de la municipalité.

Dans un second projet (toujours en cours), ce sont les élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>) du territoire du Scot de l'Arc Comtat Ventoux qui bénéficient d'interventions sur la qualité de l'air intérieur/extérieur, pour aboutir à la compréhension des enjeux de l'écomobilité, notamment par la promotion des transports en communs et déplacements actifs.



### FNE France

En 2018, la fédération nationale a édité le Guide de la mobilité durable et a permis à ses structures affiliées de le partager et le mettre en pratique auprès de collégiens. C'est dans ce cadre que FNE Vaucluse est intervenue au Collège André Malraux, en réitérant son action sur l'écomobilité.

## DECHETS

### **SIDOMRA (Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon) / CCPSMV (Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse)**



Depuis maintenant 10 ans, les animateurs de FNE Vaucluse sillonnent le territoire du SIDOMRA et de la CCPSMV afin de sensibiliser les élèves à la prévention, la réduction des déchets, leur tri et leur valorisation. Ce programme éducatif porte ses fruits, puisqu'au fil des années, de nettes améliorations sont constatées dans les mœurs des participants. Cependant, loin d'être achevée, la mission continue en élargissant les publics.

### **SUEZ RV Méditerranée**

Depuis 2018, le Groupe SUEZ RV Méditerranée a confié à FNE Vaucluse la gestion des visites du centre de tri de Vedène, sur l'écopôle Novalie. L'occasion pour la fédération de maintenir et d'appuyer sa mission d'éducation en expliquant aux bénéficiaires du site les enjeux de l'économie circulaire.



## EAU

### **SUEZ Eau France / Ville de Carpentras / Fédération de Pêche du Vaucluse**

Ce partenariat de dix ans réunit FNE Vaucluse, SUEZ Eau France, la Ville de Carpentras, la Fédération de Pêche du Vaucluse pour que les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Carpentras bénéficient d'un programme pédagogique sur les cycles naturel et domestique de l'eau. La préservation de la ressource est développée sous tous ses angles, avec en complément la découverte de la biodiversité du milieu naturel, ici la rivière Auzon, et les enjeux liés à la station d'épuration de Carpentras.



# BIODIVERSITE

La découverte de la biodiversité reste au cœur des préoccupations de bon nombre d'acteurs. C'est grâce à ce souhait que plusieurs projets ont vu le jour durant l'année :

- Deux journées de découverte de la faune et de la flore ont été organisées pour les enfants de CP de l'**Ecole de L'Amandier** d'Avignon, l'une au bord de la Sorgue et l'autre au Mont Ventoux.



- Une première collaboration a été mise en place avec l'**Université d'Avignon** dans le cadre d'un cours de Licence intitulé « Tourisme et Développement durable ». L'objectif était d'initier les étudiants à la botanique, leur faire découvrir le rôle du végétal en ville et les accompagner dans la construction de balades à destination des touristes sur les plantes sauvages des rues d'Avignon.



- Un atelier « oiseaux » a été proposé aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants de **Carpentras**, sur les berges de l'Auzon.

- Un projet de construction d'hôtel à insectes a été mené en partenariat avec l'Espace Jeunesse d'**Entraigues**. Suite à une séance d'introduction sur les insectes, leurs rôles dans l'écosystème, les raisons de leur disparition et les solutions pour les protéger, nous avons construit avec les jeunes un hôtel à insectes. Celui-ci a été inauguré par le maire et des adjoints.



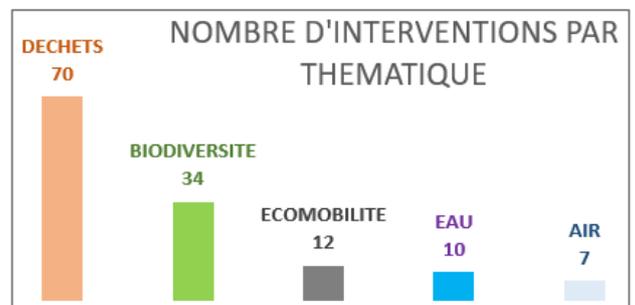
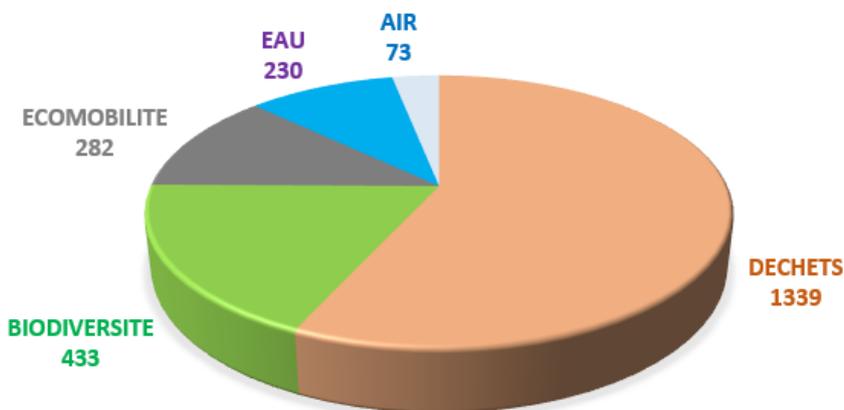
En 2019, l'Education à l'Environnement a encore été riche en actions :

Nous avons pu sensibiliser plus de **2250 personnes**, au cours de **133 interventions pédagogiques**, de la maternelle aux séniors, sur les grandes thématiques environnementales.

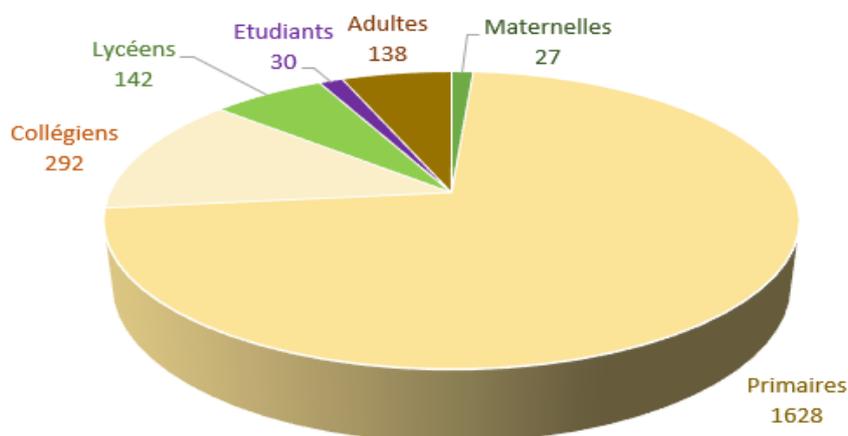
Nos actions d'éducation restent au cœur des préoccupations, et nous constatons un engouement croissant pour l'environnement, signe d'une prise de conscience sur l'état alarmant de la situation générale actuelle et de la nécessité d'agir.

*Ne nous essoufflons donc pas*

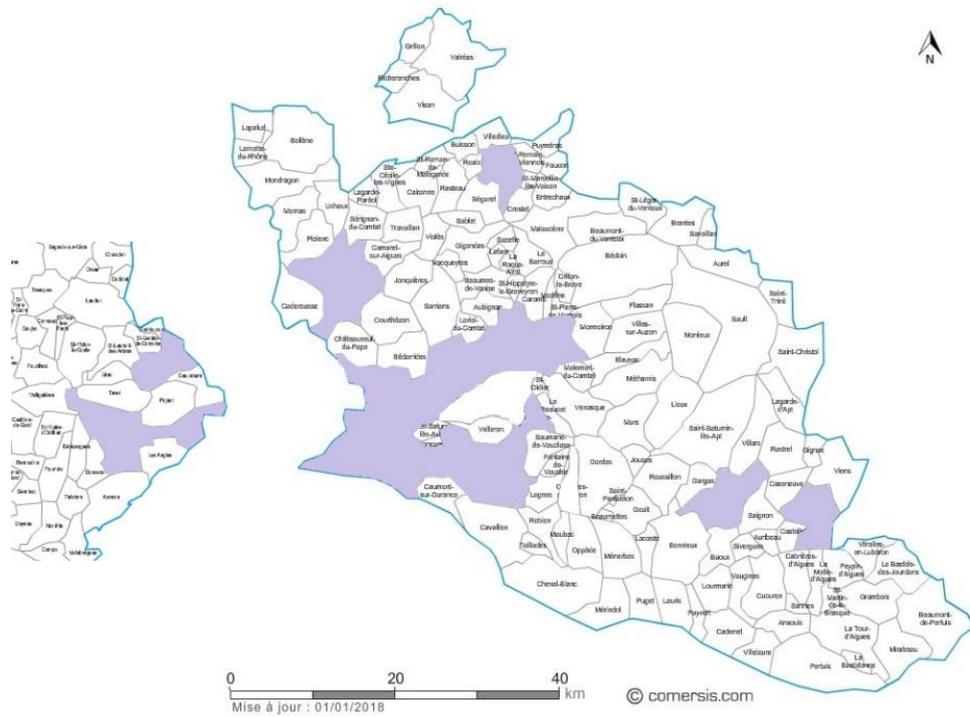
### NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES PAR THÉMATIQUES



### TYPOLOGIE DES PUBLICS



## Territoires du Vaucluse et du Gard concernés par ces actions éducatives



### Ils nous soutiennent dans nos interventions pédagogiques



# Réseaux thématiques

## Gestion des déchets

Le Préfet a approuvé nos recommandations sur l'organisation de la gestion des déchets en Vaucluse. Une rencontre spécifique nous a fourni l'occasion d'explicitier nos propos sur l'émergence d'un syndicat unique et la nécessité d'un centre de tri.

### Centres multifilières et incinérateur

Delta déchets à Orange : cette installation de stockage de déchets non dangereux (ISDN), appelée encore couramment centre d'enfouissement, souhaitait poursuivre son activité d'élimination des déchets ménagers.

La mobilisation des riverains a entraîné sa fermeture.

Plus rapide que nous ne le souhaitions, celle-ci a créé une conjoncture délicate pour le département pour la gestion des déchets, et mis l'Unité de valorisation énergétique (UVE) de Vedène et le Centre multifilières d'Entraigues dans l'obligation d'accueillir davantage de déchets : 20 000 tonnes pour le premier, 10 000 t pour le second.

Situation d'autant plus intenable que la quantité de déchets produits ne baisse pratiquement pas et que les élus vauclusiens n'ont toujours pas établi les plans locaux obligatoires depuis 2012.

Le suivi de ces deux sites entraîne toujours les mêmes demandes de meilleur contrôle des entrées, maîtrise des nuisances olfactives, suivi plus exhaustif de la qualité de l'air. Une étude épidémiologique mériterait d'être initiée.

### Bords de route

Nos demandes répétées de nettoyage des bords de routes ont trouvé un écho auprès du Département qui met en place une démarche dans ce sens et intègre notre fédération dans son plan d'action.



### Système Cliink

Version 2019 de la consigne, CLIINK de Terradonna, équipe aujourd'hui de nombreux conteneurs à verre du SIDOMRA (Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon). Une action initiée par FNE Vaucluse qui avait mis en rapport le Syndicat de traitement de déchets et l'entreprise du développement durable et de la technologie.

### Plan régional de prévention et de gestion des déchets

Avec le réseau Déchets de FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur, FNE Vaucluse a participé à l'enquête publique portant sur le plan régional de prévention et de gestion des déchets. Son avis favorable était assorti de plusieurs recommandations concernant l'évaluation du plan et du principe de proximité, les indicateurs de suivi, la gestion des biodéchets ou encore les déchets liés à l'événementiel.

## Vaucluse Propre

Les déchets, en particulier plastiques, sont au cœur des préoccupations publiques car ils ont un impact sur la qualité de la vie, le tourisme et la santé. Outre l'aspect esthétique et le coût lié à leur traitement, ils engendrent des pollutions chimiques et mécaniques inquiétantes, en particulier liées aux micro- et nano-plastiques que l'on retrouve aujourd'hui partout, des sols jusque dans l'eau du robinet.

Conscients de ces enjeux environnementaux, économiques et sanitaires, les pouvoirs publics mettent



en place de nombreuses mesures. C'est le cas de la Région Sud qui a lancé en 2019 un appel à projets intitulé « Pour une Méditerranée Zéro Plastique », auquel FNE 84 a répondu. Conduit par Pauline Olivier, chargée de mission, notre projet « Vaucluse Propre » a été retenu et a permis de :

- **Réunir des acteurs départementaux** qui travaillent sur la problématique des déchets sauvages et en particulier plastiques, présenter et faire connaître les objectifs de la Région « zéro déchets plastique en Méditerranée » (Anne-Laure Goy, Région Sud), les Chartes d'engagement « Sud Zéro déchet plastique » (Claire Poulin, ARPE-ARB), et le réseau ReMed Zéro Plastique (Isabelle Poitou et Florian Cornu, Mer Terre).

- **Signer et diffuser de la Charte d'engagement « Sud Zéro déchet plastique »** auprès de nos associations adhérentes et de notre réseau FNE.



- **Créer un large réseau de communication** en lien avec les déchets sauvages entre tous les acteurs concernés sur le territoire régional, avec **recensement des points noirs paysagers pour constitution d'une base de données**.

- **Organiser et participer à des opérations de nettoyage** avec divers publics (scolaires, grand public, entreprises, associations).

- **Concevoir et animer des ateliers de sensibilisation** sur la problématique « plastique » auprès de lycéens.

- **Coordonner le World Clean Up Day** (journée mondiale de nettoyage de la planète) en Vaucluse. Cette année, le département s'est vu remettre un trophée pour son investissement et l'évolution de ses résultats, avec au total **2070 participants** contre 905 en 2018, **63 opérations de nettoyage** et **71 000 kg** de déchets ramassés. L'investissement des organismes et citoyens vauclusiens est à souligner avec la mobilisation de 36 communes et 120 partenaires (associations, collectivités, groupes scolaires, presse).



### Ils nous soutiennent



## « Points noirs paysagers » de l'Espace Naturel Sensible des Plâtrières

A la demande du Conseil Départemental et avec d'autres associations locales dont les chasseurs, FNE Vaucluse contribue activement à la dépollution de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Plâtrières, créé en 2014 sur les communes de Pernes-les-Fontaines, La Roque-sur-Pernes et l'Isle-sur-la-Sorgue : ce site naturel d'intérêt écologique ou paysager, est fragile et menacé par des années de décharges sauvages qu'il s'agit de supprimer ...ou d'empêcher.

En 2019, plusieurs visites de site et opérations de dépollutions bénévoles ont été réalisées avec divers publics (Lycéens du Campus Louis Giraud et du Lycée Professionnel La Ricarde, Stagiaires de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Habitants de la Résidence Domitys, mais aussi Grand Public). En tout, cinq opérations ont permis le retrait de plus d'une vingtaine de m<sup>3</sup> de déchets en tout genre, dont certains se révélaient difficilement accessibles. Les services techniques des différentes communes ont pu prêter main forte sur leur territoire. Désormais, seuls des moyens techniques conséquents, passant par le soutien des communes (utilisation de camion-benne, tractopelle...) permettront de résorber les derniers points noirs restants sur le site.



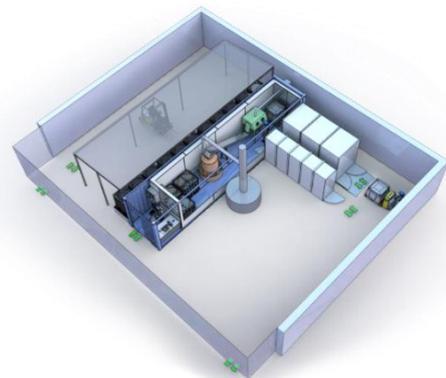
## Amiante

Après des années épuisantes passées à comparer les procédés susceptibles de décomposer l'amiante en éléments inoffensifs et même valorisables, à courir les salons comme Pollutec, à tisser des liens entre les acteurs potentiels, à tenter de mobiliser les politiques où tout simplement de motiver le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) de la Région Sud-PACA, l'horizon de CINEA 84, depuis toujours soutenue par FNE Vaucluse, s'est enfin éclairci.

La rencontre, courant 2018, de Pierre-Emmanuel LEPELERS, jeune ingénieur, avec Christophe DEBOFFE, PDG de NEO-ECO RECYCLING, a permis la création de la société VALAME, pour valorisation de l'amiante, dans le but de développer et commercialiser le procédé de Michel DELMAS.

Détentricer du DEEPTECH Challenge 2019 et du Trophée de l'Innovation du Salon des Professionnels de l'Amiante 2019, VALAME se donne l'ambition de construire la première filière éco-responsable de référence pour les déchets amiantés en Europe.

CINEA 84 peut ainsi être fière d'un parcours débuté en 2010 par la mise en échec de Sita Méditerranée, qui projetait d'enfouir 240 000 tonnes d'amiante liée dans une carrière de Pernes-les-Fontaines, et poursuivi avec la volonté de trouver une solution durable pour que, ici comme ailleurs, les déchets amiantés n'affectent plus notre santé ni ne polluent notre environnement.



Plan de la future unité mobile de décomposition

# Aménagement du territoire

## Artificialisation

FNE Vaucluse déplore l'artificialisation déraisonnable du département. Les résultats d'une enquête récente (enquête Teruti Lucas réalisée par les services statistiques du ministère de l'agriculture et de l'alimentation) mettent des chiffres sur cette évidence : En 2015, la part des sols artificiels en Vaucluse était de 13,2 %, nettement au-dessus de la moyenne nationale de 9,4%, au-dessus même de la moyenne du Var (11,4 %) et des Alpes Maritimes (8,4 %) ! De surcroît, entre 2010 et 2015, cette artificialisation a progressé plus vite que dans les autres départements.

Rien ne semble pouvoir freiner la soif d'urbanisation des élus : ni la CDPENAF (commission départementale de préservation de l'environnement naturel agricole et forestier), ni les services de l'Etat, pourtant invités depuis juillet à peser pour atteindre un idéal « zéro artificialisation », ni les agriculteurs, ni les collectifs de citoyens de plus en plus nombreux à se mobiliser pour la préservation du foncier. FNE Vaucluse est déterminée à les soutenir dans leur lutte pour sauver les terres menacées.

Aucun des SCoT arrêtés courant 2019 ne mérite un avis favorable. Tous témoignent de surcroît d'une désagréable propension à jouer avec les chiffres pour faire croire à une maîtrise de l'artificialisation. Pour les 15 ans à venir, le Vaucluse s'engage dans le « zéro prise de conscience » de l'urgence climatique.

## Plateformes logistiques

Conséquence hideuse et gigantesque d'une soif de consommation soigneusement entretenue, destinées à l'entreposage de produits parfois dangereux, les plateformes logistiques se nourrissent des terres naturelles et agricoles soi-disant disponibles et de la naïveté des élus. Par dizaines d'hectares elles dévorent la campagne à Bollène, Courthézon, Entraigues, Cavaillon... Sources de risques pour les populations riveraines (FM Logistique à Entraigues est classée « Seveso seuil bas »), elles accroissent la pollution de l'air, les nuisances sonores, l'encombrement routier. Elles font table rase de la biodiversité. FNE Vaucluse essaie de freiner leur prolifération, directement et en soutenant les collectifs qui s'organisent pour lutter contre leur installation.

## Centres commerciaux

La charte d'urbanisme commercial, signée par la totalité des élus du SCoT du Bassin de vie d'Avignon en février 2018, a fait la preuve de son inutilité. Devant une commission d'aménagement commercial (CDAC), à peine moins permissive que par le passé, il arrive même que les promoteurs de nouveaux centres commerciaux se fassent accompagner de démarcheurs payés pour convaincre les commerces de centre-ville de s'installer hors les murs. Le Vaucluse, qui se signale déjà par une offre commerciale périphérique pléthorique, organise la dévitalisation de ses centres villes.



## Projet de PNR du Mont Ventoux

L'année s'est terminée par une excellente nouvelle, l'adoption de la charte du futur Parc naturel régional du Mont Ventoux par le Conseil régional de la région Sud-PACA, en séance plénière le 13 décembre. Le projet doit encore obtenir le classement en Parc naturel régional du Mont Ventoux, du ressort du Ministère de la Transition écologique et solidaire. 35 communes constitueront le futur parc.

Il a été accepté que des fédérations départementales, FNE Vaucluse, la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse et les Carnets du Ventoux, soient membres du Syndicat de gestion, avec voix consultative.

Un rôle qui s'avère indispensable, tant les mauvaises habitudes perdurent : ainsi le nouveau projet de « réhabilitation du sommet du Ventoux » a été concocté par un tout petit comité d'élus. 2,5 millions d'euros seront consacrés à un ravalement cosmétique, qui définit la hauteur des marches et la couleur des murs sans se préoccuper de maîtriser la circulation au sommet de la montagne. FNE Vaucluse, informée du projet abouti, a envoyé à Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental de Vaucluse, un courrier de protestation. La fédération s'opposera à toute action qui restreindrait le Ventoux à un objet touristique et son sommet à un outil d'aide à la découverte du panorama.



© Dauphiné Libéré

## Qualité de l'air

---

La qualité de l'air se dégrade en 2019. Pas moins de 80 jours de qualité moyenne à médiocre et 7 jours de mauvaise ou très mauvaise qualité.

FNE Vaucluse contribue, avec AtmoSud et le Grand Avignon, à sensibiliser à la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Sur le même thème, des propositions de la fédération ont été retenues pour le PRSE 2015-2021 (Plan Régional Santé Environnement). Tournées vers la compréhension des enjeux de l'écomobilité, ces actions, soutenues par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), s'appuient sur le « Guide de la mobilité durable » édité en 2018, par France Nature Environnement.

Il n'en reste pas moins que la qualité de l'air et la lutte contre le changement climatique dépendent des actions de sobriété énergétique et des réductions des GES (Gaz à effet de serre), deux sujets à conduire simultanément de façon prioritaire, une urgence que ni les citoyens, ni les élus, ni l'Etat n'abordent réellement.

# Risques industriels

---

## EURENCO

La situation sur ce site classé « Seveso seuil haut » (il s'agit de la poudrerie de Sorgues), n'a toujours pas évolué en ce qui concerne la mise en place d'un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Pour des raisons de forme, le plan établi a été annulé. Désormais le périmètre du PPRT ne comprend donc que les risques liés à l'établissement voisin la CAPL (coopérative Agricole Provence Languedoc), elle aussi classée « Seveso seuil haut ». FNE Vaucluse a souligné en commission de suivi de site (CSS), combien cette situation était scandaleuse. En vain : les riverains concernés ne peuvent toujours pas bénéficier des moyens de protection auxquels ils ont droit.

## Jo-Pro-Chim

Énième accident dans cette entreprise de reconditionnement d'acide chlorhydrique. Après un premier procès intenté et gagné par notre fédération, nous avons à nouveau décidé de mener une action en justice pour non-respect de l'arrêté préfectoral.

# Agriculture/ Forêt

---

FNE84 a été invitée à présenter ses réflexions :

- Sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques par le CGAAER (Conseil Général de l'Agriculture de l'Alimentation et des Espaces Ruraux).
- Sur l'eau et l'agriculture auprès du CGEDD (Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable).

## Pesticides

Notre fédération a répondu favorablement à la double sollicitation du Préfet de Vaucluse et de la Présidente de la chambre d'agriculture pour participer à l'élaboration de la « Charte de bon voisinage » et notamment de la fiche pesticide portant sur les distances de traitements par rapport aux habitations. Persuadés que nous n'arriverons qu'ensemble, nous avons été heureux d'accepter les invitations du Syndicat des Côtes de Ventoux, de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et du Syndicat des Jeunes Agriculteurs à participer à leurs assemblées générales respectives.



## Buts partagés, projet sensible, opposition franche

Durant cette année nous avons continué de lutter, aux côtés des agriculteurs, contre une consommation excessive de foncier agricole.

Nous nous sommes opposés à un projet de serres agri-photovoltaïque sur la commune de Villelaure. Ce projet, présenté comme agricole, paraissait plutôt à visée énergétique et consommait, malgré une apparence d'innovation, trop de terres. La vigilance reste de mise vis-à-vis d'une forte tentation de détourner l'agriculture de son objet premier, nourrir les hommes, au profit d'autres buts.

Nous avons apporté notre soutien à l'association locale de protection de l'environnement du pays de Grignan (APEG) qui s'opposait au projet d'installation d'un poulailler industriel à Valréas. Une action basée sur l'application des lois en vigueur.

# Energies

---

## Eridan

Après plusieurs années de lutte du « pot de terre contre le pot de fer », GRT Gaz a finalement abandonné le projet ERIDAN. Une belle victoire que nous partageons avec les communes et communautés de communes qui, comme nous, s'opposaient à cette autoroute du gaz, aussi inutile que dangereuse.

## AKUO

Notre fédération a suivi le projet de développement des panneaux solaires flottants sur le site de l'ancienne carrière Maroncelli à Piolenc mais n'a pas pu concrétiser le projet de suivi environnemental de 5 ans pour lequel elle avait été sollicitée.

# Eau

---

## Gestion de la ressource en eau

Cette année 2019 a été particulièrement chaude et sèche. Aussi le Comité Sécheresse a été particulièrement actif et s'est réuni plusieurs fois. La situation hydrologique et hydrogéologique dégradée sur plusieurs bassins a nécessité la mise en place de mesures de restriction de l'usage de l'eau jusqu'à la fin du mois de septembre.

FNE Vaucluse participe régulièrement aux commissions du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Lez ou du Calavon, aux travaux de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Sud-Ouest du Mont Ventoux, aux comités de rivière de l'Ouvèze provençale, des Sorgues, de l'Aygues ou de la Meyne.

La fédération participe également aux commissions consultatives des Services Publics du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux et du Syndicat Durance Luberon.

## Etat de l'assainissement

Partout dans le département se pose le problème des eaux parasites rejetées dans les collecteurs des eaux usées. Elles proviennent d'infiltration diffuse de la nappe, et d'intrusions d'eaux pluviales (branchements incorrects de gouttières ou d'avaloirs). Pour les stations d'épuration et les postes de relèvement, les conséquences techniques de la présence des eaux parasites sont doubles :

- Surcharge hydraulique (rejets non traités au milieu naturel)
- Augmentation du coût de fonctionnement

Les syndicats des Eaux Usées ont des programmes de résorption des eaux parasites très insuffisants.

# Biodiversité

Plus on en parle, moins on la préserve. La mode est à une simplification administrative qui permet de se passer le plus souvent d'études d'impact. Lorsque celles-ci existent, elles minimisent les conséquences de l'artificialisation de façon que « éviter réduire compenser » ne soit qu'une évocation de pure forme.

En Vaucluse, des arrêtés préfectoraux multiplient les dérogations à destruction d'espèces protégées, comme à Bollène, au profit de la construction d'une énième plateforme logistique, ou encore autorisent la chasse à la glu ou le tir des loups...

## Règlementation de la navigation sur la Sorgue

La signature par des collectivités et des associations sportives ou environnementales de la Charte de la Sorgue amont, initiée par le Syndicat mixte du Bassin des Sorgues, l'arrêté préfectoral règlementant la navigation sur la Sorgue sont des points positifs qui vont sans doute contribuer à la préservation d'une rivière unique en Provence.

## EUROVIA

Voilà plusieurs années que nous suivons le réaménagement de la carrière des Sables de Montmou dans le cadre d'une convention tripartite (Véolia / EUROVIA (Granulats +), FNE84). Désormais nous intervenons aussi sur celle de Cheval Blanc pour nous assurer que l'avenir permette après la fin de l'exploitation, prévue en 2021, une remise en état préservant cette zone exceptionnelle. Un conflit entre la Mairie et l'exploitant pourrait compromettre cette mise en œuvre.



## Participation à « Avignon, ville durable »

FNE 84 a mené en 2019 pour la ville d'Avignon une étude sur les arbres de trois quartiers d'Avignon : Saint-Jean, la Croisière et la Grange d'Orel. L'équipe de FNE 84 a exploré les rues afin de produire un état des lieux complet du patrimoine arboré. Afin de doter la ville d'un outil durable, une carte dynamique de ces repérages a été réalisée. Ce projet répond à la nécessité de faire des inventaires, aussi exhaustifs que possible, de l'existant, afin d'inspirer d'éventuelles actions de la municipalité et de ses services.

## Veille juridique

Des atteintes à l'environnement sont fréquemment signalées à FNE Vaucluse. Année après année, les signalements les plus classiques demeurent :

- décharges sauvages dans la nature, ou dépôts de gravats et de pneus sur des terres naturelles ou agricoles, sans ou avec accord du propriétaire
- dépôts de particuliers ou d'entreprises, causes de pollutions sonores, olfactives, visuelles, lumineuses, de poussières
- panneaux publicitaires abusifs
- destruction d'espèces protégées, braconnage ; destruction d'arbres remarquables
- constructions ou aménagements illégaux.
- brûlage de déchets verts et autres matières polluant l'air
- relargages de boues de stations d'épuration



Nous vérifions que le problème signalé mérite une intervention et tentons toujours une résolution amiable.

Certaines atteintes à l'environnement sont liées à des actions publiques, qui s'abritent derrière l'intérêt général pour faire au moindre coût environnemental des travaux par ailleurs indispensables : c'est le cas du projet de confortement de la digue de la Barthelasse. Ces opérations, qui conjuguent au conditionnel passé la règle « éviter, réduire, compenser », ne peuvent emporter l'adhésion et nous soutenons les associations qui proposent des modifications.

FNE Vaucluse intervient parfois, de sa propre initiative, pour souligner l'existence d'un problème qui mériterait résolution : ainsi les pneus largement utilisés en bordure de circuits sportifs de plein air avant que des études ne prouvent la dangerosité de leur dégradation pour le bétail qui ingère l'herbe polluée. Nous avons, pour l'instant en vain, alerté le maire de Beaumont-du-Ventoux, du risque potentiel lié à sa piste de déval'kart.

# Actions juridiques

---

## Le motocross de Goult

FNE Vaucluse, associée à Luberon Nature, a fait appel de la décision du tribunal administratif de Nîmes d'entériner un arrêté préfectoral de mars 2015, homologuant ce motocross destructeur de nature et de silence au cœur du Parc naturel régional du Luberon. La biodiversité ne peut compter sur l'Etat qui se fait tout petit devant la puissante Fédération Française de motocyclisme et a renouvelé l'homologation du motocross le 18 avril 2019.

## Le gazoduc ERIDAN

Depuis le 28 novembre 2014 FNE Vaucluse combat en justice l'arrêté interpréfectoral du 27 octobre 2014, déclarant d'utilité publique les travaux de construction et d'exploitation du projet ERIDAN. Cet énorme projet de gazoduc, inutile, destructeur pour l'environnement, potentiellement dangereux pour les habitants, a réuni contre lui les communes qu'il traversait et des associations. 2019 a été l'année de la victoire, le projet a été abandonné par GRT Gaz en août.

## Destruction d'espèces protégées à Mormoiron

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a trouvé à Mormoiron une trentaine de cadavres d'oiseaux d'espèces protégées et une vingtaine de passereaux encore vivants. FNE Vaucluse, FNE PACA et FNE se sont portées parties civiles. Aucune nouvelle de ce dossier remontant au 6 février 2019, mais qui ne semble guère émouvoir le procureur de Carpentras.

## Recours contre l'extension du CET d'Entraigues

Un recours perdu, le tribunal administratif de Nîmes a rejeté notre demande d'annulation partielle de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016 concernant plusieurs points de l'extension du centre multifilières d'Entraigues.

## Recours en Commission nationale d'aménagement commercial

Autre recours perdu, la Commission nationale d'aménagement commercial a entériné la décision de la Commission départementale d'autoriser la création d'une zone commerciale nouvelle de près de 7 000 m<sup>2</sup> à Monteux sur le site de Beaulieu. Une de plus pour un département qui s'appauvrit en désertifiant ses centres villes.

## Casse clandestine à Pernes-Les-Fontaines

Après la découverte d'une casse clandestine, sur près de 1 ha, en pleine zone agricole de Pernes-Les-Fontaines, dans un endroit que l'on espérait réservé au maraîchage, FNE Vaucluse a porté plainte auprès du procureur de la République de Carpentras. Une atteinte inadmissible à l'environnement et à la santé publique, à laquelle nous espérons que le procureur donnera une suite judiciaire....

# Bilan financier

AUBERT EXPERTISE & CONSEIL

FNE VAUCLUSE

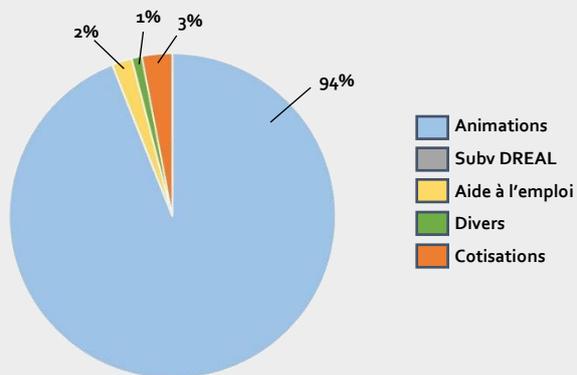
Page : 5

## Compte de Résultat

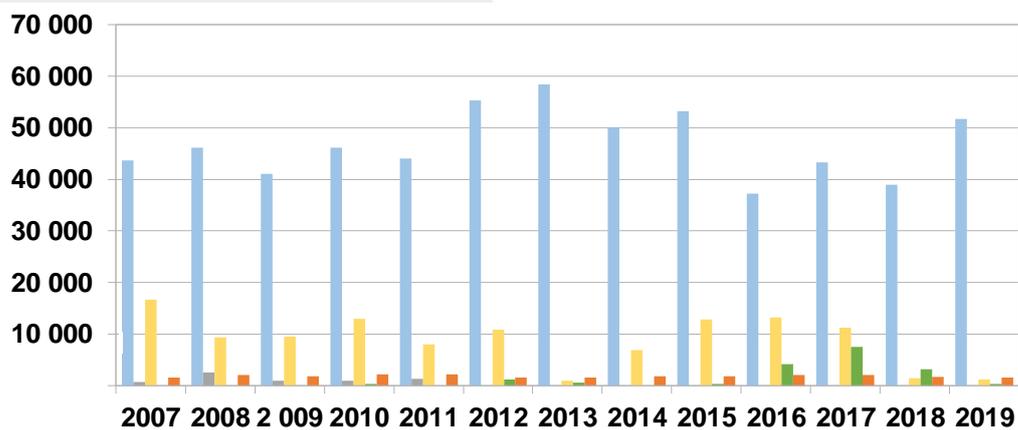
Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	70	25
	Prestations de services	22 420	20 200
	Subventions d'exploitation	30 457	21 593
	Dons	251	500
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de cha		1 202
	Autres produits	1 614	1 695
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>54 812</b>	<b>45 216</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	14 010	12 425
	Impôts, taxes et versements assimilésTA	255	437
	Rémunération du personnel	40 452	24 696
	Charges sociales	5 970	5 005
	Dotation aux amortissements et dépréciations	233	
	Autres charges	1	26
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>60 920</b>	<b>42 589</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>(6 109)</b>	<b>2 626</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de cha		
	Intérêts et produits financiers	511	507
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>511</b>	<b>507</b>
Charges financières	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2</b>	<b>(5 597)</b>	<b>3 134</b>
	Produits exceptionnels Charges exceptionnelles		
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>55 323</b>	<b>45 723</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>60 920</b>	<b>42 589</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>(5 597)</b>	<b>3 134</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>	<b>65 402</b>	<b>80 852</b>
	Bénévolat	65 402	80 852
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>65 402</b>	<b>80 852</b>
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 012	6 271	
Personnel bénévole	61 390	74 581	

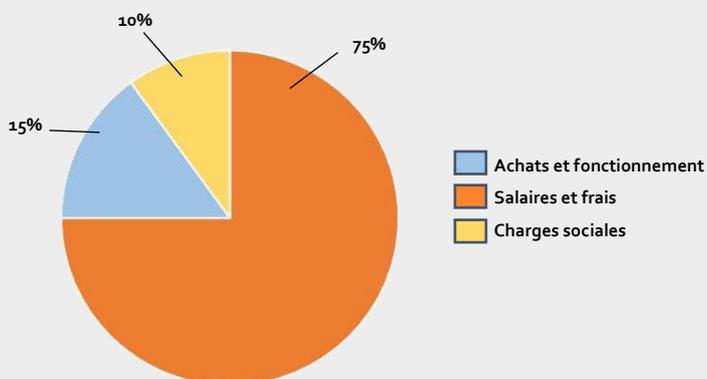
## Recettes de l'année 2019



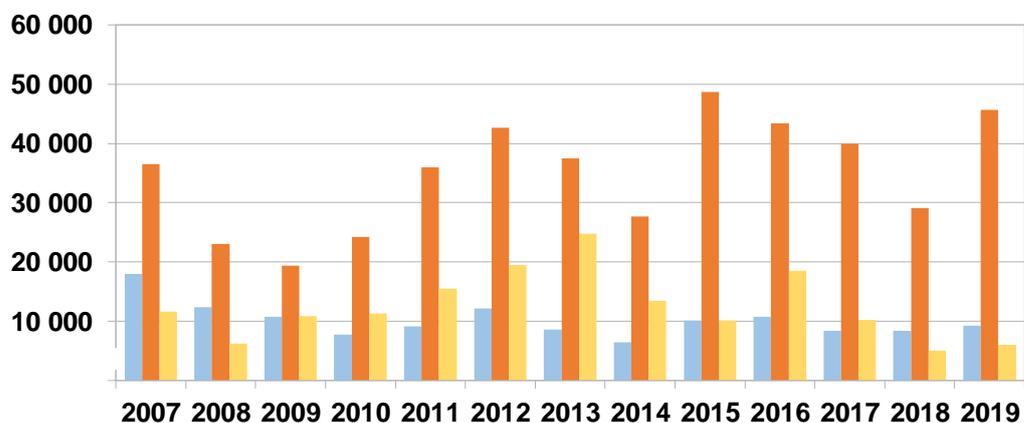
## Évolution pluriannuelle



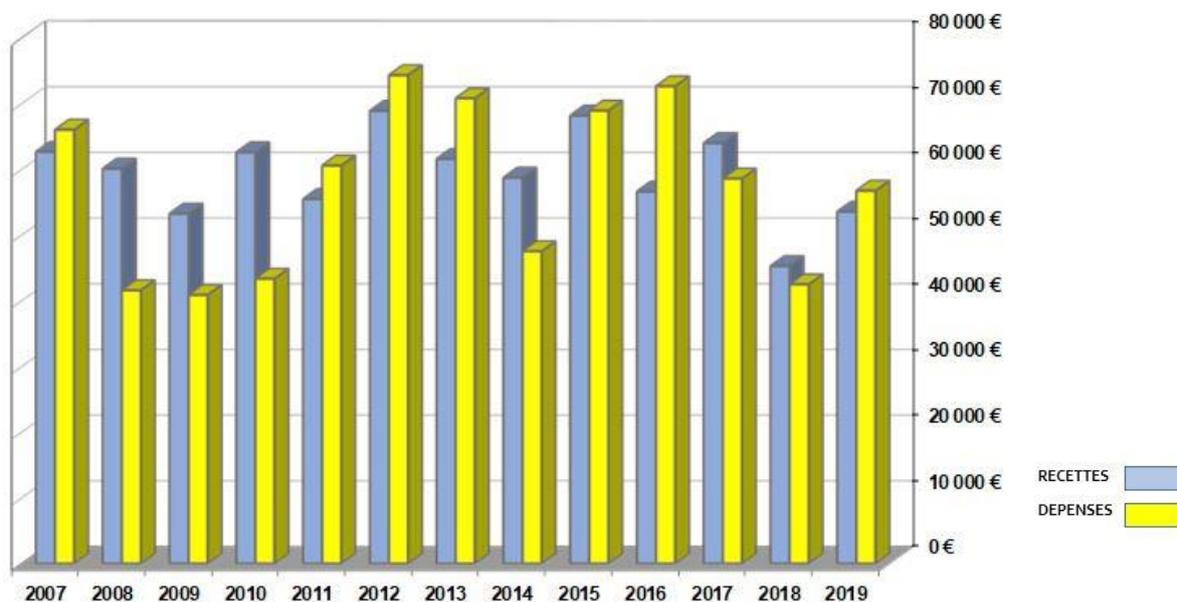
## Dépenses de l'année 2019



## Évolution pluriannuelle



## Bilans pluriannuels



## Budget Prévisionnel pour 2020

**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT** 79 890 €

Interventions pédagogiques	27 210 €
Convention Région Sud	25 580 €
Convention Conseil Départemental	13 000 €
Convention FNE PACA	1 500 €
DREAL	5 000 €
Convention mairie Avignon	6 000 €
Cotisations des adhérents	1 600 €

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT** 79 890 €

Achats et charges externes	9 300 €
Charges de personnel (salaire, charge, frais)	69 840 €
Formation continue	750 €





France Nature Environnement Vacluse  
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS – tél : 04 90 36 28 66  
Email : [fnevacluse@gmail.com](mailto:fnevacluse@gmail.com) site : <http://fne-vacluse.fr>  
Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et agréée au titre de l'art. 141.1 du  
Code de l'Environnement.  
N° Siret : 38871892600032-APE : 913 E

*Retrouvez l'intégralité de notre rapport annuel sur notre site internet !*

